Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900047-20251212-DEL12122025_054-DE

BANNALEC
BANALEG

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le douze décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le cinq décembre deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie-France LE COZ, M. Jérôme LEMAIRE, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Odile LE CANN, M. Roger CARNOT, M. Guy DOEUFF, Mme Annie BARRAULT, M. René PRAT, Mme Marie-José TOULLEC, M. Denis BARGUIL, Mme Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Olivier LE BOUETTÉ, Mme. Marie-Hélène NAVINER, M. Arnaud TAERON, M. Romuald FEVRIER, M. Gaëtan PRIMA, Mme. Sabrina LOUIS, M. Frédéric GUELT, M. Rayan LE CALLOCH.

Etaient absents :

Mme. Christelle BESSAGUET, excusée, a donné pouvoir à Mme. Marie-France LE COZ
Mme Marie DUIGOU, excusée a donné pouvoir à M. Sylvain DUBREUIL
Mme. Florence LE MEUR, excusée a donné pouvoir à M. Christophe LE ROUX
Mme. Anne-Laure RIGNAULT, excusée a donné pouvoir à Mme Martine PRIMA
M. Vincent BRATZLAWSKY, excusé a donné pouvoir à Mme Odile LE CANN

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu Guy DOEUFF comme secrétaire.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900047-20251212-DEL12122025_054-DE

DEL12.12.2025-054 : Approbation de l'avant-projet définitif du projet de rénovation de l'école Mona-Ozouf

Par délibération en date du 8 décembre 2023, le Conseil municipal a approuvé la rénovation de l'école élémentaire Mona-Ozouf.

Dans cette délibération, le projet en était au stade du programme, le coût estimatif de cette opération était de 3 502 020 € HT (travaux et honoraires divers : maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle, coordonnateur sécurité, géomètre sondages). Ces coûts ne comprennent pas l'installation d'une école temporaire.

La mission de maîtrise d'œuvre de cette opération a été attribuée le 29 janvier 2025 à un groupement dont le mandataire est le cabinet d'architectes Anthracite de Rennes.

En phase esquisse, un important travail a été mené avec la maîtrise d'œuvre et les usagers (équipe enseignante et périscolaire) qui a conduit à faire évoluer le programme pour mieux prendre en compte les attentes et besoins de chacun. Les espaces administratifs, enseignement et périscolaires ont été spécialisés. La partie réhabilitée (anciens bâtiments de l'école), étant désormais consacrée principalement à l'enseignement et de manière annexe à la partie « administration » (bureau du directeur, salle des maîtres, salle de l'association des parents d'élèves etc..).

Des extensions de classes ont été créées au rez-de-chaussée. Ces extensions et les espaces désormais dédiés aux mêmes fonctions à l'étage fonctionnent comme des espaces ateliers par demi-groupe.

La démolition d'une maison voisine et l'aménagement des surfaces correspondantes ont également été intégrées afin de créer un jardin permettant une appropriation de ces espaces extérieurs par les élèves et les enseignants ainsi que quelques places de parking pour les enseignants.

En outre, le projet prévoit désormais 11 classes, soit une de plus qu'actuellement.

Entre l'avant-projet sommaire (APS) et l'APD, les diagnostics de structures et les sondages effectués ont été pris en compte techniquement et financièrement.

Il est aujourd'hui proposé de valider l'APD sur la base des éléments chiffrés suivants et des plans joints :

Le plan de financement projeté exprimé en €HT est le suivant :

Coût de l'opération	4 278 745 €
ACTEE+	37 500 €
Etat - Fonds Vert	500 000 €
Etat - DETR	190 000 €
Etat - DSIL	200 000 €
Région (Bien vivre partout en Bretagne)	200 000 €
Département	150 000 €
Quimperlé communauté	230 000 €
Commune	2 771 245 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900047-20251212-DEL12122025_054-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Approuve l'Avant-projet définitif (APD) pour la rénovation de l'école Mona-Ozouf ainsi que l'enveloppe financière des travaux.
Approuve le plan de financement
Autorise le maire à solliciter les subventions et fonds de concours correspondants.
Autorise le dépôt du permis de construire.
Autorise le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Christophe LE ROUX

Le Secrétaire,



Guy DOEUFF

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900047-20251212-DEL12122025_054-DE

Rue de Saint-Thurien

Parcelle 186 _ propriété de la commune _ 5 places de parking

Parcelle 191 _ propriété de la commune

Chaufferie

Jardin 02

Jardin 01

Accès technique ENTRETIEN

limite de propriété

limite de propriété

Coursive extérieure

zone hors opération

Accès secondaire ÉQUIPE ÉDUCATIVE & PERSONNEL ADMINISTRATIF

Accès administration

Pente 5% (tremblais arrêté)

limite de propriété

COUR DE RÉCRÉATION 01

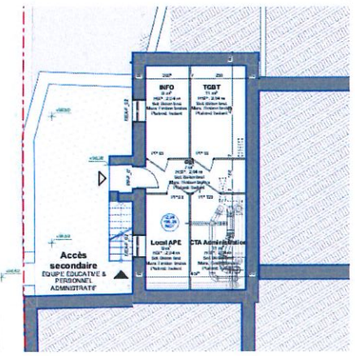
COUR DE RÉCRÉATION 02

Cantine

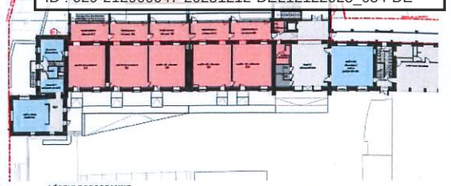
ACCÈS POMPIER

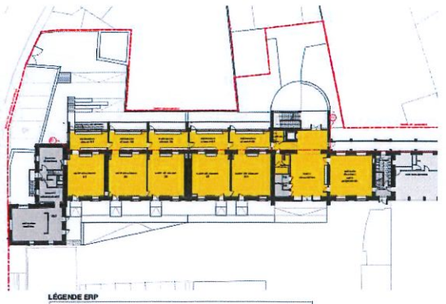
Rue de Saint-Thurien

Plan RDC - 100e.



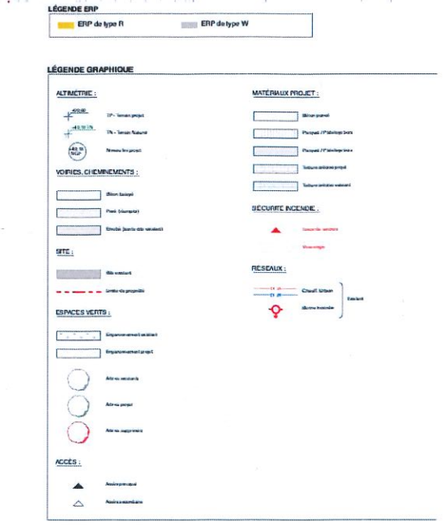
Plan R-1 - 100e





LÉGENDE PROGRAMME

Pôle administratif
Pôle enseignement
Circulation
Technique



LÉGENDE ERP

ERP de type R
ERP de type W

LÉGENDE GRAPHIQUE

ALTIMÉTRIE :

VOIRIES, CHEMINEMENTS :

ESTC :

ESPACES VERTS :

ACCÈS :

MATÉRIAUX PROJET :

SÉCURITÉ INCENDIE :

RÉSEAUX :

Chauff. Urbain

École Mona Ozouf

Extension et rénovation de l'ancienne école primaire
6 rue de Saint-Thurien - 29380 BANNALEC

APD

APD-PG-1
Indice : 01 01/12/2

PLANS R-1 & RDC - Projet

ARCHITECTES
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0
5 rue de l'Hermine
35000 RENNES
T /02 99 67 02 21

ARCHITECTES co-traitant
STUDIO A3
28 rue du Port
44000 NANTES
T /02 97 54 11 94

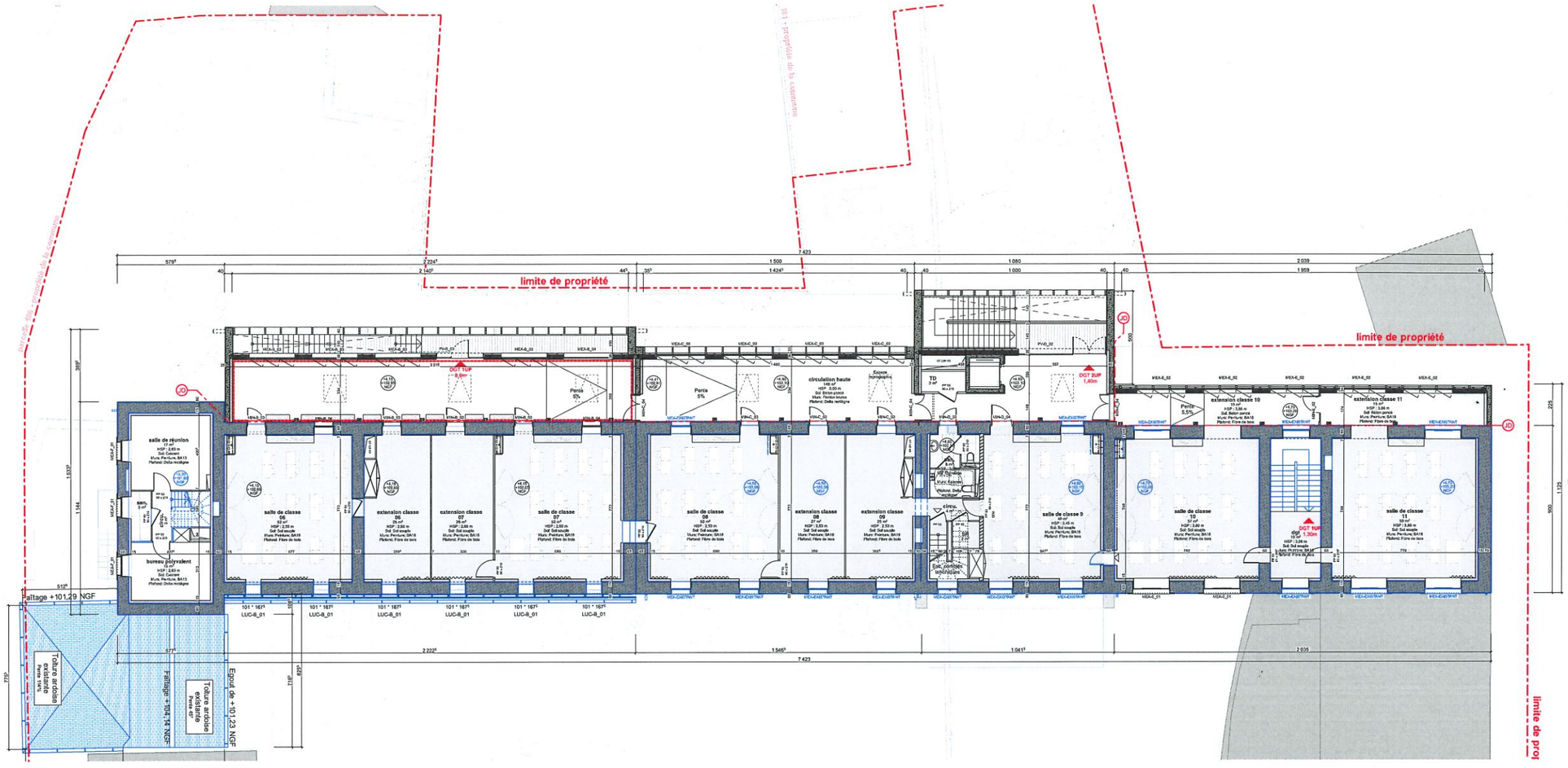
BUREAU D'ÉTUDES
TPTI
Immeuble le Cénotaph - 167, route de Lorient
35061 RENNES Cedex
T /02 99 14 59 60

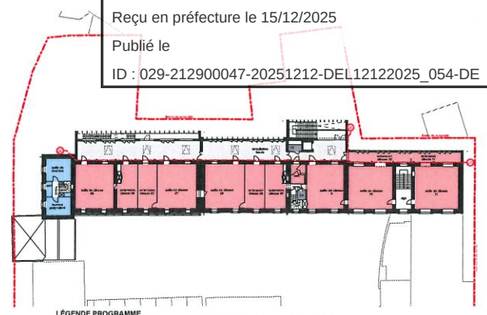
MAÎTRISE D'OUVRAGE
MAIRIE DE BANNALEC
63 Rue de Kerlagadec
29380 BANNALEC
T /02 98 39 57 22

BE ACOUSTIQUE
SOCOTEC SMART SOLUTIONS
14 rue de Pour
29860 CLOHARS-CARNOET
T /02 98 50 48 15



Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900047-20251212-DEL12122025_054-DE





LÉGENDE PROGRAMME

- Pôle administratif
- Pôle enseignement
- Circulation
- Technique



LÉGENDE ERP

- ERP de type R
- ERP de type W

LÉGENDE GRAPHIQUE

ALTIMÉTRIE :
TP = Terrain projet
TN = Terrain Naturel
Niveau fini projet

VOIRIES, CHEMINEMENTS :
Béton balayé
Pavé (réemploi)
Enrobé (hors-site existant)

SITE :
Bâti existant
Limite de propriété

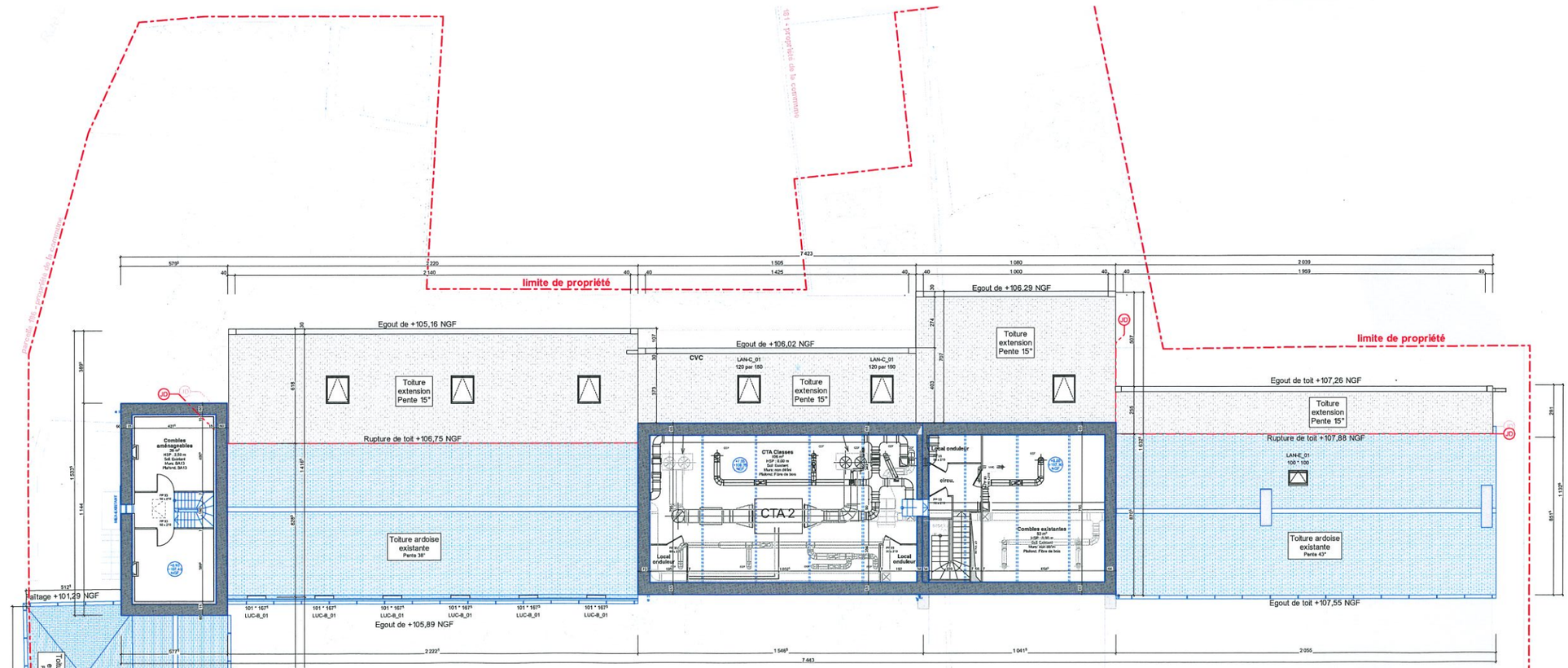
ESPACES VERTS :
Engazonnement existant
Engazonnement projet
Arbres existants
Arbres projet
Arbres supprimés

ACCÈS :
Accès principal
Accès secondaire

MATÉRIAUX PROJET :
Béton poncé
Parquet / Plancher bois
Parquet / Plancher bois
Toiture ardoise projet
Toiture ardoise existant

SÉCURITÉ INCENDIE :
Bouche de secours
Voie engin

RÉSEAUX :
Chauff. Urbain
Borne incendie
Existant



École Mona Ozouf

Extension et rénovation de l'ancienne école primaire
6 rue de Saint-Thurien - 29380 BANNALEC

APD

APD-PG-20
Indice : 01 01/12/2025

PLANS R+1 & Combles - Projet

ARCHITECTES
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0
5 rue de l'Horloge
35000 RENNES
T / 02 99 67 62 21

ARCHITECTES co-traitant
STUDIO 92
28 rue du Port
56000 VANNES
T / 02 97 54 11 94

BUREAU D'ÉTUDES
TPFI
Immeuble le Cassiopé - 167, route de Lorient
35021 RENNES Cedex
T / 02 99 14 59 60

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE BANNALEC
53 Rue de Kerbagadic
29380 BANNALEC
T / 02 98 39 57 22

BE ACOUSTIQUE
SOCOTEC SMART SOLUTIONS
14 rue de Rouz
29900 CONCARNEAU
T / 02 98 90 48 15

